

La survie des Juifs en France (1940-1944)

Quel fut, selon les pays, le nombre de victimes juives de la Shoah ?

Source : Mémorial de la Shoah¹

Selon *The Encyclopedia of the Holocaust* le nombre de victimes juives par pays est le suivant :

Pays	Nombre de victimes	% de la population juive en 1939
Autriche	50 000	27 %
Allemagne	141 500	25%
Belgique	28 900	44%
Bulgarie	0	0
Bohême/Moravie	78 150	66,1%
Danemark	60	0,7%
Estonie	2000	44,4%
Finlande	7	0,3%
France	77 320	22,1%
Grèce	67 000	86,6%
Hongrie	569 000	69%
Italie	7680	17,3%
Lettonie	71 500	78,1%
Lituanie	143 000	85,1%
Luxembourg	1950	55,7%
Norvège	762	44,8%
Pays-Bas	100 000	71,4%
Pologne	3 000 000	90,9%
Roumanie	287 000	7,1%
Slovaquie	71 000	79 ,8%
URSS	1 100 000	36,4%
Yougoslavie	63 300	81,2%

¹ <https://www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/quest-ce-que-la-shoah/questions-frequentes.html>

Comment 75% des juifs de France ont survécu à la Shoah²

Alors qu'aux Pays-Bas 75% des juifs ont été massacrés pendant la Seconde Guerre mondiale, en France c'est le pourcentage de ceux qui ont survécu. Une exception française presque oubliée.

Comment et pourquoi 75 % des juifs en France ont échappé à la mort sous l'occupation nazie ? Une question qui était relativement peu abordée et évoquée en France, jusqu'à la publication en 2013 de l'ouvrage de Jacques Semelin, "Persécutions et entraides dans la France occupée (éd. Les Arènes), qui fait l'objet d'une nouvelle version, "La survie des juifs en France, 1940-1944" (éd. CNRS).

"Il faudrait que nous prenions conscience en France qu'une large majorité de juifs a échappé à la Shoah"

L'énigme des 75%

Il ne s'agit en aucun cas de minimiser le drame qu'a constitué la Shoah : "il est hors de question d'oublier **les 80.000 juifs qui sont morts** du fait de la collaboration du régime de Vichy et des nazis, dans cette période", insiste Jacques Semelin.

C'est Serge Klarsfeld qui dès 1983, a évoqué le chiffre des 75%. Comment expliquer ça ? On peut déjà sans doute en "prendre conscience". 75% c'est "une large majorité" : "Il faudrait que nous **prenions conscience** en France qu'une large majorité de juifs a échappé à la Shoah."

Une exception française

"On peut estimer qu'environ 200.000 juifs sont toujours en France en 1944." C'est une "réalité historique" et "un exemple exceptionnel dans l'Europe nazie" que Jacques Semelin tente d'expliquer depuis de longues années. Si l'on peut parler d'exception française, c'est qu'aux Pays-Bas par exemple, 75 % des juifs ont été exterminés et qu'en Belgique, on parle de 45 à 50 %.

On compte environ 300.000 juifs français au début de la guerre. Une dimension essentielle de cette enquête est de pouvoir distinguer les "juifs français" et les "juifs étrangers". À l'époque on parle de "Français israélites" pour désigner des Français de confession israélite "intégrés depuis au moins un siècle" dans la société française. Ceux qui seront les premières victimes de la répression sont les juifs immigrés en France dans les années 30.

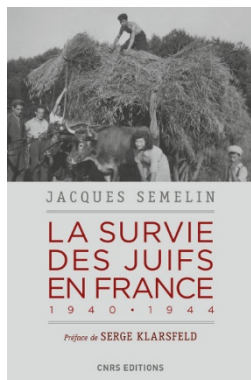
Comment expliquer que 75% ont survécu ?

Est-ce le travail des organisations de sauvetage ? 10.000 juifs ont été protégés par des organisations comme La Cimade ou l'Amitié chrétienne. Est-ce l'action de ceux que l'on a appelés les Justes ? Ils sont 4.000 en France. Ces chiffres sont louables mais insuffisants pour expliquer les fameux 75%.

Aussi, le travail de Jacques Semelin a-t-il été de "regarder la manière dont les persécutés ont fait face, ou pas, ou mal, ou à peu près, ou bien, à la persécution, pour y échapper". Il s'est donc penché sur des **histoires individuelles** de Français israélites et d'immigrés juifs, des trajectoires pour lesquelles il faut **distinguer la survie du sauvetage.** "Je ne dirais pas que 75% des juifs ont été sauvés en France, je dirais plutôt qu'ils ont survécus."

² <https://www.rcf.fr/articles/culture-et-societe/comment-75-des-juifs-de-france-ont-survecu-a-la-shoah>

La survie des juifs en France (1940-1944)³



Internationalement reconnu pour ses travaux sur les génocides et plus généralement sur les violences de masse, Jacques Semelin, directeur de recherche CNRS au Centre de recherches internationales (CERI), publie « La survie des juifs en France (1940-1944) » aux éditions du CNRS qui paraît également en anglais (Hurst et Oxford University Press) et en allemand (Wallstein). Dans cet ouvrage, il livre les résultats d'une enquête inédite sur les raisons pour lesquelles 75% des juifs de France ont échappé à la mort durant l'occupation nazie.

Comment vous est venue l'idée de ce livre ?

Jacques Semelin : C'est à l'occasion d'un colloque international sur les pratiques de sauvetage en situation génocidaire organisé par le CERI et le Centre d'histoire en 2006, que j'ai pris conscience qu'il n'y avait pas eu de recherche scientifique approfondie sur le fait que 75% des juifs avaient échappé en France à la Shoah. Comment l'expliquer en dépit du projet exterminateur des nazis et de la collaboration du régime de Vichy ? Cela paraît d'autant plus surprenant qu'en Europe occidentale, seuls 25% des juifs des Pays-Bas et 45% des juifs de Belgique ont survécu.

Après avoir mené des études comparées sur les violences de masse, j'ai donc cherché à comprendre cette énigme française, encouragé par Simone Veil. Il n'était pas question d'oublier tous ceux qui avaient péri à Auschwitz mais il me semblait que le temps était venu de s'interroger sur cette exception française.

Comment avez-vous travaillé ?

J.S : J'ai d'abord réuni des données quantitatives et qualitatives. J'ai transformé cette abstraction des 75% en nombre : on estime qu'au moins 200 000 juifs sont toujours en vie en France à la fin de l'occupation. Beaucoup se sont dispersés à la campagne, surtout dans le sud et le centre de la France, principalement sur le territoire de l'ancienne zone libre. Fait remarquable, au moins 40 000 juifs sont restés à Paris, une minorité se cachant physiquement, tandis que les autres vivaient dans la légalité ou la semi-légalité. C'est là un fait quasiment unique dans toute l'Europe nazie.

Certes, les filières de sauvetage (juives et non juives) ont contribué à sauver nombre de vies (environ 10 000), notamment celles d'enfants mais l'engagement admirable de ces organisations de résistance ne peut rendre compte de la survie d'au moins 200 000 personnes. D'autres explications doivent être trouvées. La plus évidente d'entre elles est que les persécutés ont le plus souvent tenté de s'en sortir par eux-mêmes et qu'ils y sont parvenus. Telle était mon hypothèse principale de travail.

Je me suis alors posé des questions très concrètes. Si les juifs ont perdu leurs emplois, comment ont-ils fait pour survivre ? Pour se loger ? Ont-ils beaucoup « bougé » ou fort peu ? Ont-ils mis leurs enfants à l'abri ? Comment ont-ils fait pour éviter d'être arrêtés ? Juifs français et juifs étrangers se sont-ils comportés différemment ? Je me suis donc lancé dans une collecte diverse de récits d'époque et de témoignages d'après-guerre.

Comment traitez-vous la question de l'antisémitisme ?

J.S : Nul doute que l'antisémitisme soit une réalité en France, au moins depuis le XIXe siècle. Il est cependant difficile de le différencier de la xénophobie, en particulier dans les années 1930. Après la défaite militaire de 1940, le régime de Vichy promulgue un antisémitisme d'État qui se concrétise par des mesures légales de discrimination et d'exclusion envers ceux « regardés comme juifs » (statut du 3 octobre 1940). Dans quelle mesure cette idéologie officielle est-elle partagée par la population ?

Ce point est matière à débat. Certains historiens estiment que l'opinion est très antisémite tandis que d'autres contestent cette vision qu'ils jugent excessive.

Selon moi, quel que soit le poids attribué à l'antisémitisme, la question décisive est celle de la chronologie. A l'été 1942, l'opinion est émue voire choquée que des policiers et des gendarmes

³ <https://www.sciencespo.fr/research/cogito/home/la-survie-des-juifs-en-france-1940-1944/>

français arrêtent des femmes et des enfants alors que les mesures légales de discrimination antisémite adoptées en 1940 n'avaient jusqu'alors suscité qu'une relative indifférence au sein de la population. C'est donc le basculement dans la persécution physique qui provoque des réactions de désapprobation ou d'entraide.

Cette évolution se traduit de deux manières. Quelques hauts prélats catholiques dénoncent ouvertement les arrestations de masse, en premier lieu Jules Saliège, l'archevêque de Toulouse qui ose déclarer, le 23 août 1942 : « Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille ». Cette protestation, probablement la plus diffusée par la Résistance, sera lue au micro de la BBC dès le 30 août et reproduite dans le New York Times le 9 septembre.

En parallèle des anonymes apportent leur aide aux persécutés : le policier, la concierge, l'instituteur, le passant...

C'est une solidarité des petits gestes qui s'efforce de protéger les juifs d'une arrestation qui leur sera fatale.

Cette complicité est à la fois active et passive (non dénonciation). Combien de fois ai-je entendu dans mon enquête : « Ils savaient qu'on était juifs mais ils n'ont rien dit » ? Ce sursaut de solidarité dans une France pourtant à genoux puise dans les racines chrétiennes, l'héritage républicain et l'esprit patriotique de la France. Cependant, tandis que certains tentent d'aider les juifs, d'autres les dénoncent (encore que la délation antisémite ait été moins fréquente qu'on ne l'a cru), restent indifférents à leur sort ou profitent de leur vulnérabilité. Au total, des juifs seront déportés de France vers le Reich jusqu'aux derniers jours de l'occupation.

Quel rôle la politique d'occupation a -t-elle joué dans ce phénomène de survie ?

J.S : Pour comprendre comment les juifs ont survécu en France, il faut aussi revenir à la Realpolitik et à l'évolution de la guerre. En juillet 1940, Hitler a laissé se former un gouvernement français exerçant sa pleine autorité sur un tiers du territoire, la partie la plus pauvre du pays, que l'on a vite nommé la « zone libre ». L'existence de cette zone libre a permis la survie des juifs qui s'y sont réfugiés pour échapper aux Allemands.

C'est ce que j'appelle un facteur structurel aux effets indirects. Vichy a certes aussi promulgué des lois antisémites dans cette zone mais nombre de témoignages attestent que les conditions de vie des juifs y étaient moins dures qu'en zone Nord (mis à part dans les camps d'internement comme Gurs ou Rivesaltes), y compris après l'invasion de la zone libre en novembre 1942. Plus encore, le maintien d'un gouvernement national a laissé aux dirigeants de Vichy une certaine marge de manœuvre, spécialement sur la « question juive ».

Cet état de fait est donc spécifique à la France ?

J.S : Oui et non. Mon analyse comparative met en lumière deux configurations politiques bien différentes :

Dans les pays où l'État est totalement détruit (Pologne ou Ukraine) ou dans ceux dont les administrations nationales sont directement placées sous le contrôle de l'occupant (Pays-Bas ou Belgique), le taux d'extermination des juifs est en général très élevé ;

Dans les pays disposant d'un gouvernement propre, qu'ils soient alliés du Reich (Italie, Bulgarie, Slovaquie, Roumanie jusqu'en 1942, Hongrie jusqu'en 1944) ou qu'ils se trouvent engagés dans une collaboration d'État (Danemark, France), Berlin fait pression sur les dirigeants de manière à bénéficier des forces de police locales pour résoudre la « question juive ». Certains de ces gouvernements se montrent « coopératifs », d'autres beaucoup moins. C'est pourquoi moins de juifs de ces pays ont été exterminés.

Cette analyse permet ainsi de mettre à jour la marge de manœuvre dont disposait Vichy. Durant les deux premières années de l'occupation, le gouvernement se montre coopératif avec les Allemands jusqu'à organiser l'arrestation et la « livraison » des juifs étrangers dans les deux zones du pays mais après la protestation des évêques, les dirigeants français sont plus réticents à procéder à des arrestations de masse.

À cela s'ajoute l'évolution sur le front militaire. En 1942, l'Allemagne domine politiquement et militairement l'Europe : c'est l'année où les déportations de juifs réalisées depuis la France avec le soutien de Vichy sont les plus nombreuses. Un an plus tard, en août 1943, l'Italie perd la

guerre : Vichy renonce alors à faire appliquer une loi de dénaturalisation de juifs français qui, si elle était entrée en vigueur, aurait permis la déportation immédiate de ces derniers.

Selon vous, il est important de parler de "survie" et non de sauvetage. Pourquoi ?

J.S : La survie inclut des actions de sauvetage des juifs par eux-mêmes et par des Français non-juifs grâce à la complicité active ou passive de la population. La survie dépend également de facteurs généraux, de nature structurelle ou contextuelle qui tiennent aux objectifs politiques et stratégiques des nazis en Europe, à l'existence d'une « zone libre » en France, à l'évolution de l'opinion au moment des rafles, à la protestation d'éminents responsables catholiques, à la création d'une zone dite italienne, au développement de la résistance, aux ratés et aux limites de la répression, à l'évolution du front militaire.

Le titre du livre, La survie des juifs en France 1940-1944, résume bien mon propos. Il ne s'agit pas de soutenir que les trois quarts des juifs vivant en France ont été « sauvés » mais qu'ils ont pu survivre dans le pays. Ce n'est pas du tout la même chose.

Propos recueillis par Miriam Périer, CERI